

# Le juge Trévidic en septembre à Kigali

Paul Maniglier, Pierre-François Naudé

Jeune Afrique, 1<sup>er</sup> juillet 2010

Epave du Falcon 50 du président Habyarimana, abattu le 6 avril 1994. Epave du Falcon 50 du président Habyarimana, abattu le 6 avril 1994. © Gamma

Exclusif. Selon les informations de [jeuneafrique.com](http://jeuneafrique.com), le juge antiterroriste français doit se rendre à Kigali en septembre. Objectif : mener une mission d'investigation sur les circonstances du crash de l'avion de l'ancien président Juvénal Habyarimana, qui avait marqué le début du génocide de 1994.

Un juge antiterroriste français enquêtera au Rwanda. Marc Trévidic a été autorisé par sa chancellerie à se rendre à Kigali en septembre prochain pour y mener une mission d'experts afin d'essayer de déterminer qui a abattu, le 6 avril 1994, l'avion de l'ancien président Juvénal Habyarimana. Un attentat qui avait marqué le début du génocide des Tutsis, et qui avait coûté la vie à Habyarimana ainsi qu'aux trois membres français de l'équipage, d'où la compétence de

la justice française.

## Procédure ultra-sensible

Marc Trévidic devrait être accompagné des avocats de la partie civile. Il examine avec précision la solidité de la version officielle de l'attentat, dont la responsabilité est imputée aux extrémistes hutus par le Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagamé, l'actuel président rwandais, qui avait mis un terme au génocide. On comprend que Trévidic aura vraisemblablement un accueil plutôt circonspect de la part autorités rwandaises, même si Kagamé avait affirmé, le 31 mai dernier en marge du sommet de Nice, que le juge français « aura accès à ce qu'il veut voir au Rwanda ». C'est cette procédure judiciaire ultra-sensible qui avait provoqué la rupture des relations diplomatiques pendant trois ans entre Paris et Kigali, avant qu'ils ne renouent en

décembre 2009.

Trévidic avait succédé en 2007 au juge Jean-Louis Bruguière, qui suivait la piste de la culpabilité de membres du FPR. Après avoir ordonné en avril dernier la nomination d'une commission de cinq experts en balistique, explosifs, aéronautique ou géométrie,

il souhaite désormais mener une reconstitution du crash. Avec à la clé, peut-être, des indications précises sur la trajectoire de l'appareil, l'angle du tir, l'emplacement des auteurs de l'attentat et donc, au final, sur l'identité de ces derniers.